

[Text]

saying what a senseless death. She could have sued Arby's, and she chose not to, because she said no money will get her son back, her son was dead, but she would like to save the lives of some other people.

I found out only then about all these cases across Canada that are occurring. Now I am not suggesting that this labelling solution would solve all problems of allergic reactions and deaths, but if you require it in a grocery store, I do not understand why you cannot, at least in the short term, bring the same regulations to bear in prepackaged food in restaurants.

In 1988 a lot of people eat in restaurants. Everybody does not eat the home-cooked meals. We wish we could. How many of us around the table have to grab something on the run? Practically speaking I would think that you should offer consumers who eat outside of the home the same rights as consumers who eat in the home.

Mr. Epp (Provencher): Mr. Chairman, I think we have responded. It is not a matter that we are not interested or that we do not want to do it. I think the question is, for instance, do we put the labelling on—do we do some? Do we do the chains? Do we do everyone? Do we, for instance, do the mobile stands on the streets of Ottawa? I mean, these are the questions we are wrestling with, and which we thought the committee would also want to be wrestling with, to see how it would in fact be practical to do it.

Ms Copps: I would just like to ask one organizational question, because I notice the Minister is meeting with the Canadian Restaurant and Foodservices Association on this issue. I believe you are meeting with them on March 9. The officials are meeting with people from the Canadian Restaurant and Foodservices Association. I wonder if either concurrent with or subsequent to that, you could have similar meetings with the Canadian Allergy Information Association.

Mr. Epp (Provencher): Mr. Chairman, the answer is yes, but I think we have people doing that even now, but we can give the information if that helps.

Ms Copps: Thank you.

The Chairman: Before calling Mrs. Mitchell, if I may be allowed, could I just ask a further question to the Minister à propos Ms Copps' thrust. If we take the example of the apple turnover again, and we acknowledged that most foods are sold through a store labelled with ingredients now, are we not asking really for two things? One is that there is some responsibility of the individual to make an inquiry in his own self-interest. I think that is a given. I think the second response should be on the part of whomever delivers that food item. If it is that turnover that was bought from a manufacturer, that

[Translation]

Elle disait que la mort de son fils était insensée. Elle aurait pu poursuivre le restaurant «Arby's», mais elle a décidé de ne pas le faire, sachant bien qu'aucune somme ne lui ramènerait son fils, qu'il était mort. Cependant, elle voulait faire quelque chose pour épargner la vie d'autres victimes éventuelles.

C'est à ce moment-là seulement que j'ai entendu parler de tous les autres cas qui sont survenus à travers le pays. Je ne prétends pas que la solution de l'étiquetage va résoudre tous les problèmes de réactions allergiques et de morts, mais si vous l'exigez des épiceries, je ne vois pourquoi vous ne pouvez pas imposer le même règlement, du moins, à court terme, pour les aliments préemballés servis dans les restaurants.

En 1988, beaucoup de gens mangent dans les restaurants. Tout le monde ne peut pas prendre des repas préparés à la maison. Ce serait bien agréable. Combien d'entre nous ici présents sont obligés de manger sur le pouce? Sur le plan pratique, vous devez garantir les mêmes droits aux consommateurs qui mangent hors du foyer qu'à ceux qui mangent chez eux.

M. Epp (Provencher): Monsieur le président, nous avons déjà répondu à cette question. Ce n'est pas que cela ne nous intéresse pas ou que nous ne voulons pas le faire. Mais c'est plutôt un problème de degré: Par exemple, devons-nous nous occuper d'une partie de l'étiquetage; allons-nous couvrir les chaînes; allons-nous viser tout le monde? Faut-il inclure, par exemple, les kiosques ambulants que l'on retrouve dans les rues d'Ottawa? Ce sont toutes des questions auxquelles il faut répondre, et sur lesquelles le Comité devrait aussi se pencher afin de leur trouver la solution la plus pratique.

Mme Copps: Je voudrais vous poser une question d'ordre organisationnel. Je vois ici que le ministre a l'intention de rencontrer l'Association Canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation à ce sujet le 9 mars prochain, si je ne me trompe pas. Comme les fonctionnaires doivent rencontrer les représentants de l'Association, je me demandais si, parallèlement à cette rencontre ou par la suite, il ne serait pas possible de rencontrer également l'Association de l'information sur les allergies?

M. Epp (Provencher): Oui, monsieur le président, mais je crois que ces entretiens ont déjà lieu. Cependant, nous pouvons nous informer si cela peut vous être utile.

Mme Copps: Merci.

Le président: Avant de céder la parole à M^{me} Mitchell, me permettez-vous de poser une question supplémentaire au ministre pour donner suite aux questions de M^{me} Copps? Revenons à l'exemple du chausson aux pommes. Nous savons que la plupart des aliments vendus dans les magasins comportent une liste de leurs ingrédients sur l'étiquette. Ne sommes-nous pas en fait en train de demander deux choses? Premièrement, que le consommateur s'acquitte de sa responsabilité de s'informer pour protéger son propre intérêt. À mon avis, cela va de soi. Mais je crois que celui qui vend le produit